

**Communiqué de presse**

**Paris, le 6 mars 2025**

Les organisations représentant les étudiantes et étudiants en médecine et les internes de France rappellent leur inquiétude persistante concernant la mise en place de la 4<sup>ème</sup> année de l'internat de Médecine Générale.

Nous saluons les engagements pris par le ministère de la Santé suite au mouvement de grève et aux négociations en janvier dernier qui ont permis de mettre ce sujet au premier plan des discussions. Cependant, depuis, nous attendons toujours de pouvoir travailler concrètement sur les décrets d'application.

Pour rappel, le ministère s'est engagé à :

1. Une campagne de recrutement spécifique pour les subdivisions manquant de MSU.
2. Une rémunération avec une part variable selon l'activité et l'engagement pour les territoires pouvant atteindre 4 500 € brut.
3. Une participation à la Permanence de Soins Ambulatoires sur la base du volontariat.
4. Une dérogation pour la soutenance thèse pour les premières promotions concernées
5. Et un comité de suivi pour piloter avec l'ensemble des forces vives du terrain et les services ministériels.

La reprise de notre mouvement de grève est conditionnée par la mise en œuvre effective de ces engagements. Si les décrets d'application ne sont pas publiés rapidement, si les efforts déployés ne permettent pas que chaque étudiant et étudiante ait un MSU, ou si ces promesses ne sont pas respectées, nous reprendrons notre mouvement de grève pour exiger le report de la réforme.

Les assemblées générales de l'ISNI et de l'ISNAR-IMG ont fixé au 1<sup>er</sup> mai 2025 la date limite pour la publication des décrets conformes aux conditions mentionnées ci-dessus. Si cette échéance n'est pas respectée, nous reprendrons notre mouvement de grève.

**Killian L'HELGOUARC'H**  
Président de l'ISNI  
06 50 67 39 32

**Bastien BAILLEUL**  
Président de l'ISNAR-IMG  
06 73 07 53 01

**Lucas POITTEVIN**  
Président de l'ANEMF  
06 50 38 64 94

**Thomas CITTI**  
Vice-Président chargé des  
Politiques de Santé de  
l'ISNI  
06 48 48 91 59

**Fanny MORAGLIA**  
Porte-Parole de  
l'ISNAR-IMG  
06 73 07 52 85